

SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE DES ÉTATS PARTIES AU STATUT DE ROME DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Présidence de l'AÉP

Modalités de la table ronde avec les candidats présélectionnés pour le poste de Greffier

1. Date et heure

- Il y aura deux sessions de tables rondes et chacune aura une durée de deux heures. La première session aura lieu le mardi 11 et la seconde le mercredi 12 octobre 2022, de 10h30 à 12h30, New York / 16h30-18h30, La Haye. La retransmission en direct sera accessible au public avec un délai de 30 minutes. Le public pourra voir la vidéo de 11h00 à 13h00, New York / 17h00-19h00, La Haye.

2. Lieu

- Table ronde virtuelle sur la plate-forme *Webex* de la Cour avec le soutien technique de la Section des technologies de l'information et des communications (IMSS). Les modérateurs se connecteront via la salle d'audience III (locaux de la CPI). Les candidats ne se connecteront à la plateforme qu'à distance pour garantir l'égalité des chances pour tous les candidats. La table ronde sera accessible en ligne via un Web-stream. Les enregistrements de la table ronde pourront également être consultés sur le Web par la suite.

3. Modératrices

- La vice-présidente de l'AÉP ouvrira et clôturera la table ronde.
- Trois modératrices, une des États parties et deux de la société civile. Les modératrices seraient les suivantes :
 - La vice-présidente de l'Assemblée, Mme l'Ambassadrice Katerina Sequensova (République tchèque), sera chargée de modérer les deux sessions et de poser des questions pendant le segment réservé aux États parties.
 - Les représentantes de la société civile, Mme Alejandra Vicente (Redress), et Mme Evelyn Ankumah (Africa Legal Aid), seront chargées de poser des questions pendant le segment réservé à ladite société civile.

4. Candidats

- Lors de sa huitième réunion du 15 septembre 2022, le Groupe de travail de La Haye a procédé à un tirage au sort pour déterminer quel candidat participera à chaque session, comme indiqué ci-dessous :

○ **Candidats en Session 1 (mardi 11 octobre) :**

M. Juan Pablo Albán Alencastro (Équateur)

Mme Fidelma Teresa Donlon (Irlande)

M. Pourago Julien Kouda (Burkina Faso)

Mme Kate Mackintosh (Royaume-Uni)

M. Christian Mahr (Japon)

Mme Inger Marie Tuma (Suède)

○ **Candidats en Session 2 (mercredi 12 octobre) :**

M. Amady Ba (Sénégal) ;

M. Luis Mariano Hermosillo Sosa (Mexique) ;

Mme Gabrielle Mcintyre (Australie) ;

Mme Rosette Muzigo-Morrison (Ouganda) ;

M. Ibrahim James Pam (Nigéria);

M. Oswaldo Zavala Giler (Équateur).

5. Format

- La table ronde comprendra deux sessions, une pour chaque liste de candidats. La première aura lieu le mardi 11 octobre, la deuxième le mercredi 12 octobre. Les candidats se connecteront uniquement à leur session respective.

Session 1 : mardi 11 octobre (durée deux heures)

- Allocution d'ouverture de la vice-présidente, Mme l'Ambassadrice Katerina Sequensova - modératrice [2 *minutes*]
- Présentation de quatre minutes par chacun des six candidats [24 *minutes*]
- Segment pour les questions soumises par les États parties [45 *minutes*]
- Segment pour les questions soumises par la société civile à présenter par Mme Evelyn Ankumah [30 *minutes*]
- Deux minutes de remarques conclusives par chacun des six candidats [12 *minutes*]
- Remarques finales de la vice-présidente, Amb. Katerina Sequensova [1 *minute*]

[6 minutes supplémentaires - pour laisser du temps pour les questions ou en cas de problème technique]

Session 2 : mercredi 12 octobre (durée deux heures)

- Allocution d'ouverture de la vice-présidente, Mme l'Ambassadrice Katerina Sequensova - modératrice [2 minutes]
- Présentation de quatre minutes par chacun des six candidats [24 minutes]
- Segment pour les questions soumises par les États parties [45 minutes]
- Segment pour les questions soumises par la société civile à présenter par Mme Alejandra Vicente [30 minutes]
- Deux minutes de remarques conclusives par chacun des six candidats [12 minutes]
- Remarques finales de la vice-présidente, Amb. Katerina Sequensova [1 minute]

[6 minutes supplémentaires - pour laisser du temps pour les questions ou en cas de problème technique]

6. Questions

- Les États parties ont été invités à soumettre à l'avance des questions pour le segment des États parties. Date limite de soumission était vendredi 16 septembre. La vice-présidente posera les questions des États parties.
- La société civile a été également invitée à soumettre des questions à l'avance. Les modératrices de la société civile recueilleront et structureront les questions de la société civile.
- En principe, les modératrices auront le pouvoir discrétionnaire de poser des questions de suivi et des clarifications pendant la table ronde.
- Les questions ne seront pas partagées avec les candidats avant la table ronde.
- Aucune question impliquant des affaires pendantes devant la Cour.

7. Langue

- Interprétation simultanée en anglais et en français.
- La retransmission en direct et les enregistrements seront disponibles dans la langue de l'orateur, l'anglais ou le français.
